

Le 7/2/2024

WORLD CUP AIX EN PROVENCE DU 23 AU 25 FÉVRIER 2024

RAPPELS & INFORMATIONS

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les chefs d'équipes,

➤ **Règlement**

Lors de cette compétition, le règlement CMAS sera appliqué. Certes, la compétition a lieu en France, mais il s'agit d'une compétition CMAS.

➤ **Sticker CMAS**

Le sticker CMAS qui atteste de la certification de la monopalme est obligatoire depuis le 1er janvier 2021. Ce sticker doit être apposé par le fabricant.

Pour les monopalmes antérieures à 2021, voir avec le fabricant pour l'obtention d'un sticker.

En cas d'absence de sticker, une amende de 100€ sera appliquée, mais ne remplace pas le sticker.

➤ **Licence CMAS**

Elle n'est pas obligatoire pour cette compétition.

➤ **Combinaison**

Puisqu'il s'agit d'une compétition CMAS, il est OBLIGATOIRE de nager en combinaison homologuée CMAS. Ce qui n'est pas le cas pour les compétitions en France.

Bonne compétition à tous,

Le président de la CNNP
David CARTRON

